

Version 2011

Pôle -espoir "Ski alpin" - section collège

Le pôle espoir ski alpin du Collège "La Haie Griselle" de GERARDMER a pour objectif de concilier, dans les meilleures conditions possibles, la pratique du ski alpin à un très bon niveau de compétition avec la poursuite d'une scolarité normale de second degré.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission scolaire est prononcée par une Commission qui se tient au Lycée de GERARDMER, en principe dans la première quinzaine de JUIN, et qui réunit, sous la présidence de Monsieur le Proviseur du Lycée, du professeur d'E.P.S. en charge de ces structures au sein de l'établissement, des représentants de la Jeunesse et des Sports et de la Fédération Française de Ski, le Médecin scolaire et un représentant de Madame l'Inspectrice d'Académie

L'admission sur le plan sportif et médical se fait lors de l'examen du dossier par la D.T.N. - FFS.



Auplan sportif:

L'admission prend en compte les qualités sportives et les résultats dans les courses fédérales -Points FFS -

Au plan scolaire:

L'élève est admis dans la classe proposée par le Conseil de classe de son établissement d'origine, conformément aux instructions ministérielles en matière d'orientation. Pour être retenus, les élèves devront présenter des résultats scolaires satisfaisants, leur permettant d'envisager une poursuite d'études jusqu'à la fin du cycle – 3ème générale de collège –

• Scolarité:

Les élèves peuvent être admis : en classe de 4ème ou 3ème.

Ils peuvent choisir les langues vivantes suivantes :

- 1^{ère} langue : *Anglais*.
- Ou bi langue : Allemand Anglais.

Les élèves du pôle-espoir sont regroupés dans des classes dont l'emploi du temps a été aménagé de façon à libérer 2 après-midi par semaine pour l'entraînement sportif :

> le lundi et le jeudi.

L'entraînement sportif dure toute l'année scolaire, il met l'accent plus particulièrement sur :

- > La préparation physique générale en automne, avec le ski en fonction de l'enneigement,
- > L'entraînement au ski et la compétition en hiver.
- > La récupération et les activités physiques d'entretien au printemps.

Les élèves doivent être bien conscients qu'ils sont moins disponibles pour leurs études durant l'hiver, qui est une période d'entraînement intensif : tout retard, tout laisser-aller au 1^{er} trimestre risque d'être lourd de conséquences pour la suite de leur scolarité.

Des cours de rattrapage ou de soutien sont dispensés par les professeurs de la classe pour compenser les heures manquées à l'occasion des stages et compétitions, ou pour aider les élèves en difficulté.

Si tout est mis en œuvre pour faciliter la réussite dans les études comme dans la pratique du ski, les élèves, de leur côté, doivent montrer une motivation sérieuse et une bonne capacité à organiser leur travail dans un emploi du temps très serré.

· Tarifs:

a. Hébergement :

L'internat est fermé du vendredi soir 18 heures (le repas n'est pas assuré) au lundi matin 7h30.

Le montant annuel de la pension est de 1 267.20 €

Le montant annuel de la demi-pension est de :

- 505.80 € pour 5 jours.
- 436.32 € pour 4 jours.
- 379.08 € pour 3 jours.

Le règlement se fait par trimestre.

b. Participation financière :

Dans le cadre de leurs entraînements, les élèves seront véhiculés dans les bus et encadrés par les professionnels et CTS des comités régionaux de ski du massif des Vosges.

Une participation de 200 € versée au comité régional pour soutenir l'ensemble de cette logistique sera demandée pour l'année 2011/2012. Cette somme pourra être révisée au cours de l'été en fonction du nombre d'entrants et du fonctionnement du CRMV.

Renseignements pratiques:

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- > Pour les questions d'ordre administratif ou scolaire : auprès de Mme THIRIAT au secrétariat l'établissement.
- > Pour les questions d'ordre sportif : Madame THIRIAT (secrétariat) transmettra les questions à M. AUBIN, Professeur d'E.P.S. coordonnateur des différentes structures alpines et nordigues de l'établissement.

Inscriptions:

Marche à suivre :

- Aller sur le site FFS.fr puis filière haut niveau puis admission en Pôle (dossier de candidature du 31 mars au 6 mai).
- Télécharger le dossier, le remplir et envoyer pour le 6 mai 2011 au plus tard :
- ✓ L'original au secrétariat de la D.T.N.
- ✓ Une copie au Comité régional.
- ✓ <u>Une copie à l'établissement scolaire souhaité accompagnée des bulletins du 1^{er} et 2^{ème} trimestre de l'année scolaire en cours. Dès réception, vous devrez faire parvenir la copie du bulletin du 3^{ème} trimestre.</u>